

Communauté d'Agglomération de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU – C.A.I.R.E. – 84, route de Strasbourg – B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU
2. *Objet du marché* : **Transformation de l'actuel bâtiment -voyageur de la gare de Haguenau en Espace gare et Services (EGS) - Travaux de réalisation d'une gare provisoire composée de modules préfabriqués, assemblés sur un niveau et implantés sur socle**
3. *Mode de passation du marché* : marché de travaux passé sur procédure adaptée en application de l'article 42.2 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 22, 27 et 34 du décret n ° 2016-360 du 25 mars 2016.
4. *Conditions particulières* :
 - les variantes à l'initiative du candidat sont autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - durée des travaux : quatre (4) mois hors période de préparation de un (1) mois, avec une location de vingt (20) mois,
 - démarrage prévisionnel des travaux : début novembre 2018,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,
 - la visite sur site n'est pas obligatoire mais fortement conseillée.
5. Les dossiers de consultation peuvent être commandés par télécopie (03.88.90.68.75), par écrit, retirés à l'Annexe de la Mairie - 2, rue des Chevaliers – 67500 Haguenau, bureau n° 10, ou téléchargés sur le site <http://alsacemarchespublics.eu>.
6. *Date limite de remise des offres* : **lundi 27 août 2018 à 12 heures**
7. *Renseignements et justificatifs à produire* :
 - déclarations prévues aux articles 45 à 49 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44 et 55 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,
 - renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par l'arrêté du 29 mars 2016 pris par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en

application de l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et rappelés par le règlement de la consultation.

8. *Critère de sélection des candidatures* : La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières.

9. *Critère de jugement des offres* : se reporter au règlement de la consultation.

10. *Renseignements complémentaires* :

Renseignements administratifs :

M^{me} Claudia GANTZER
Direction des Finances et des Achats
Service de la Commande publique
Tél. : 03.88.90.67.89
claudia.gantzer@agglo-haguenau.fr

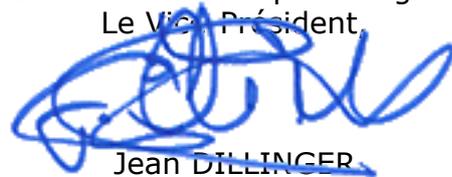
Renseignements techniques :

Mme Audrey LANNE
Ateliers SCHALL
Tél : 01.55.42.96.50
audrey.lanne@atelierschall.com

11. *Date d'envoi de l'avis à la publication*. : **jeudi 19 juillet 2018**

**Signature
numérique de Jean
DILLINGER
COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE HAGUENAU**

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER